

19 octobre 2021

Réunions de la commission rédaction du 13 octobre et du CSE du 14 octobre

Eh oui ! Les SR « print » travaillent aussi pour le web !

En Bretagne, d'ici à la fin de l'année et au terme du test des Côtes-d'Armor, tous les correspondants locaux enverront leurs articles *via* l'outil Swing (pour les autres régions, la direction ne sait pas quand le basculement de PL Edit vers Eidos est programmé). Leurs articles valorisés arriveront dans un format WP pour être mis en ligne plus vite par le SR. La rédaction en chef (REC) ne voit là aucun surplus de travail pour ces journalistes. **« Les SR faisaient une copie canal vers le web, là ils la feront vers le print, c'est pareil... »**

Cela montre à quel point la REC ignore la réalité du travail des SR et tient peu en estime tout ce qu'ils font déjà pour alimenter le web. Le rapport Syndex sur le projet SR-locales-régions, présenté en juillet, le pointait pourtant très clairement : ce travail prend de plus en plus de temps, contribue à la visibilité des contenus des territoires et génère audience et abonnements. Mais la REC continue de ne mesurer leur charge de travail qu'en comptant les pages réalisées pour le journal papier.

Voilà plus de trois ans que les SR s'investissent sur le web, qu'ils montent en compétences pour pouvoir enrichir les articles des correspondants, les réécrire avec les bons mots-clés pour qu'ils soient bien référencés. Un travail totalement occulté par la REC qui clame pourtant qu'elle veut embarquer tout le monde dans la numérisation des contenus. Il est urgent que les grands chefs de la rédaction ouvrent les yeux et prennent conscience de toutes les évolutions auxquelles les SR se sont adaptés ces dernières années. Il va falloir s'assurer que les effectifs sont eux aussi adaptés et envisager sérieusement de leur accorder la reconnaissance qu'ils méritent.

- **Sarkozy condamné : Ouest-France se prend les pieds dans les angles**

Dans le journal du 1^{er} octobre, la deuxième condamnation à de la prison ferme de l'ancien président de la République a donné un titre photo (1 col) à la une et un article + éclairage (4 col) en page France. Le titre à la une et le titre majeur du 4 col étaient le même : *« Nicolas Sarkozy va continuer à se faire entendre. »* L'article était entièrement consacré aux témoignages de soutien des membres des Républicains. Ce n'est que dans l'éclairage que la décision de justice était présentée et expliquée.

Pourquoi ce traitement qui donnait l'impression qu'*Ouest-France* cherche à minimiser l'info ou à ménager l'intéressé ? Réponse effarante de la rédaction en chef : **« On a choisi un angle. On s'est demandé ce qu'on pouvait apporter au lecteur de plus que le factuel pur. »** Au point de passer à côté de l'info, ça laisse songeur...

- **Égalité : moins on avance, plus on recule**

Invité dernièrement sur *France Inter*, le rédacteur en chef d'*Ouest-France* a vanté la charte qui veut donner une place égale aux femmes et

aux hommes dans le journal. « **Pour les rémunérations des journalistes aussi ?** », a lancé l'intervieweuse. « **Évidemment, évidemment, c'est la loi !** », a répondu le rédacteur en chef. On sait que la réalité est un peu moins jolie : 18 % en moyenne de différence entre les journalistes femmes et hommes, et même 38 % pour les cadres. Pour y remédier (un jour...), la direction s'est engagée à promouvoir davantage de femmes aux postes à responsabilités. Résultat : en 2021, l'effectif de la REC est passé de 15 à 16 membres, mais toujours trois femmes seulement. Ce qui se traduit par un recul en pourcentage. Idem chez les directeurs départementaux : les femmes occupaient quatre postes sur douze en 2020. Elles ne sont plus que trois en 2021.

● **Images sexistes : le web hors de contrôle**

Les femmes apparaissent désormais sur 40 % des unes du journal, se félicite la rédaction en chef. Même si, parfois, on les montre encore dans des situations stéréotypées, comme, par exemple, en train de faire la tambouille devant une gazinière...

Sur la plateforme *ouest-france.fr*, en revanche, la représentation des femmes pose un vrai problème. Les images franchement sexistes sont quasi quotidiennes, notamment dans les espaces exploités par Taboola. On ne compte plus les photos peu habillées et les décolletés profonds pour vendre des téléphones ou des assurances.

La rédaction en chef avoue qu'elle a renoncé à assurer un contrôle *a priori*, comme elle s'y est pourtant engagée. Deux personnes surveillent la plateforme en semaine, pendant leurs heures de travail, et demandent le retrait des images qu'elles repèrent. Pour le reste, la REC invite les salariés à assurer une veille (bénévole) et appeler des numéros dédiés. Une démission qui n'est pas du tout à la hauteur des ambitions de qualité et d'éthique que la direction affiche.

● **Microsoft 365 à la rédaction : chat échaudé...**

Tout va bien se passer. C'est ce qu'assure la direction, devant l'afflux d'interrogations et de manifestations d'inquiétudes, relayées par vos représentants, que suscite la migration pro-

chaine de la rédaction vers Microsoft 365, déjà opérée dans d'autres secteurs de l'entreprise. Exemples : comment se fera la double authentification pour les salariés qui ne possèdent pas de téléphone portable ? Ce sera possible *via* une extension sur le navigateur Chrome. Que vont devenir les documents archivés dans le dossier personnel « U : » ? Ils seront basculés automatiquement vers One Drive, et « **il n'y aura pas de documents perdus** ». Et l'arborescence des boîtes aux lettres personnelle, avec toutes les pièces jointes, va-t-on les retrouver ? Oui, mais il pourra y avoir « **un peu de latence à la migration en fonction de la taille des dossiers** » ? Et la formation ? Les élus ont obtenu « **deux heures** » pour tout le monde, sur le temps de travail, ce dont les collègues des autres services n'ont pas tous bénéficié. Un chargé de projet sera présent dans chaque locale départementale.

Le suivi ? Ce sera l'affaire de « **super-utilisateurs pédagogues et facilitateurs** » en cours de formation. Ce seront officiellement des « **ambassadeurs** » (ah, la novlangue managériale...), mais sans valise diplomatique. Tiens, on ne dit plus « **accompagnateurs** ». Est-ce pour faire oublier les galères du déploiement d'Eidos ? C'est peut-être d'ailleurs à cause de l'épisode Eidos que les journalistes sont si inquiets. Chat échaudé... Si la transition vers 365 pouvait ne pas être aussi calamiteuse, ce serait pas mal. Merci d'avance.

● **Eidos : de beaux lendemains ?**

La direction ayant pris conscience tardivement qu'elle avait mis entre les mains des journalistes un outil encore en rodage, elle mène, depuis quelques mois, une expertise visant à améliorer les outils éditoriaux. Un travail piloté par un journaliste intervenant extérieur et grand connaisseur d'Eidos. Nous l'avions expliqué dans notre tract de mai. Il devrait en découler notamment une quarantaine d'améliorations : recherche photos facilitée (la barre n'est pas très haute...), double titraille print-web, etc. Bref tout ce qu'il aurait fallu prévoir, dès le départ, si le confort et les besoins des utilisateurs avaient eu une quelconque importance pour la direction. Ces avancées sont annoncées pour la fin de l'année (2021, espère-t-on). Par ailleurs, avant la crise sanitaire, des visites de l'équipe Eidos sur le terrain avaient été envisagées pour

faire un point sur les bonnes pratiques et répondre aux questions. L'idée est « **maintenue** », mais ce ne sera pas pour tout de suite. En attendant de beaux lendemains, prière de se contenter du « **portail d'aide en ligne** » et de s'en remettre au système D.

Sponsor

Dans l'entreprise, le mot « chef » était déjà considéré comme *has been* par certains membres de la direction qui lui préfèrent celui, plus tendance, de *manager*. Il vient pourtant aussi de se faire détrôner par *sponsor*. Sachez que le pôle magazine a un « *sponsor* actif », qui n'est autre que le « pilote » du pôle. Rien à voir avec une participation financière à des fins publicitaires !

● **Télétravail : la direction s'est tiré une balle dans le pied**

On le savait déjà : l'accord télétravail tout juste signé en septembre (cf. notre tract <https://snj-of.fr/wp-content/uploads/2021/09/2021-09-28-tract-SNJ-V6-1-1.pdf>) a été aussitôt amendé unilatéralement par la direction, qui a beaucoup de mal à respecter ses engagements. Lors du dernier CSE, les élus ont appris que les six petits jours de télétravail qu'elle a imposés aux syndicats sont jugés insuffisants, notamment pour certains informaticiens, très recherchés sur le marché du travail. Conséquence fâcheuse : l'entreprise peine à recruter des compétences rares à cause de cette restriction. Qu'ils s'appellent *managers* ou *sponsors*, les chefs, à *Ouest-France*, ont toujours besoin d'avoir leurs troupes sous les yeux pour être sûrs qu'elles ne tirent pas au flanc. La modernité s'affiche aussi dans les conditions de travail. Les salariés d'*Ouest-France* ne vivent pas en dehors de la société... Ses dirigeants si, apparemment.

● **Du pain sur la planche pour le futur médecin du siège**

« **Soixante-neuf salariés sont en situation de reprendre le travail après un arrêt de plus de trois semaines** », a annoncé la DRH au CSE. Une situation illégale au regard de la loi, qui exige que le salarié sans visite médicale de reprise soit maintenu à la maison avec son sa-

laire. En cas d'accident du travail ou de chute, la responsabilité pénale de l'entreprise pourrait être engagée. D'autres salariés se sont vu proposer de poser des congés payés. C'est du vol ! C'est à l'entreprise d'assumer ses choix !

Lorsqu'il sera en poste, le futur médecin du travail aura aussi 200 visites d'embauche à programmer. « **Nous avons la possibilité de les reporter jusqu'en avril 2022** », a souligné la direction. Elle aura sans doute à négocier un délai, si elle ne veut pas que son médecin se retrouve lui-même en arrêt pour *burn-out*...

● **Des signatures du Maine libre dans un supplément encarté dans Ouest-France**

À l'occasion du Salon du livre du Mans, les journalistes de la rédaction locale ont eu la très mauvaise surprise de découvrir que le supplément sur cette manifestation, diffusé dans *Ouest-France*, ne contenait que des articles signés par des journalistes du *Maine libre*. Lors de la réunion du CSE, la direction a reconnu « **un incident ponctuel** ». « **On s'y est pris trop tard pour avoir des signatures Ouest-France dans ce supplément** », a-t-elle argumenté, en affirmant que, « **cet incident mis à part** », le travail entre les deux journaux était « **plutôt positif et porteur** ». Les journalistes sarthois qui ont eu la désagréable impression de revenir trois ans en arrière, à l'époque du projet NOR, apprécieront.

● **Une nouvelle ambition pour les magazines du groupe**

Un projet de « Pôle magazine » a été présenté aux élus (rien à voir avec le service du plateau qui s'occupe des pages de fin de journal). À partir du constat d'un « **éclatement** » des magazines dans le groupe, il s'agirait de « **juxtaposer** » ces titres, de mutualiser la partie marketing, d'aller chercher des lecteurs sur de nouvelles thématiques et de proposer des versions numériques. Le redressement de *Voiles et Voiliers* et la réussite de *Bretons en cuisine* (25 000 exemplaires) encouragent la direction à prendre cette orientation. On trouve également dans ce pôle le magazine *Bretons* (lire par ailleurs), *Spécial jeux* et son almanach, le tout nouveau *Culture Jardins* et un magazine autour du tourisme et du patrimoine qui devrait

voir le jour en 2022. L'ensemble représenterait un chiffre d'affaires de 6,5 millions d'euros. *Voiles et Voiliers* sortira-t-il pour cela du pôle mer ? Qu'est-ce que ça changera pour le service Suppléments hors-séries, puisqu'il a été dit qu'Ouest-France produirait moins de hors-séries ? Des réponses précises à ces questions sont encore attendues.

- **Sipa va racheter le mensuel *Bretons***

Depuis une quinzaine d'années, *Ouest-France* assure la distribution du magazine *Bretons*, réalisé à Vannes par les éditions Noir & Blanc. Le fondateur du titre a souhaité vendre ses parts ; *Ouest-France* a dit « oui ». L'opération sera menée à bien dans les prochaines semaines par une société dépendant de Sipa pour un coût « **inférieur à un million d'euros** ». Objectif de la direction : faire profiter le mensuel, qui vend environ 3 500-4 000 exemplaires en magasins et compte 2 500 abonnés, du portefeuille d'abonnés *Ouest-France* et du poids de la plateforme numérique. L'équipe éditoriale restera en place.

- **L'Arlésienne du temps de travail**

Le temps de travail dans les rédactions, on en parle, on en parle, mais il ne se passe rien ! Depuis 2013, date d'instauration des bordereaux de déclaration des dépassements horaires, dans la foulée de l'accord sur le temps de travail à la rédaction, les récupérations n'ont été appliquées qu'au compte-gouttes. La direction annonce avoir trouvé la solution en « **donnant un rôle de contrôle ou de veille aux assistant(e)s des directeurs départementaux** ». Une formation sur le temps de travail réglementaire va leur être dispensée, « **pour qu'elles puissent alerter** ». Une tâche de plus pour les ADD qui ne manquaient pas... Comment feront-elles pour contrôler le temps de travail des journalistes ? La direction ne sait pas répondre.

- **SR web à deux : on veut tout !**

Deux postes SR web à Rennes, Caen et Nantes, c'est pas du luxe, affirme la rédaction en chef. « **On a déjà des bénéfices en termes de gain sur la couverture de l'info.** » Mais

quand on leur demande si la priorité est d'élargir l'amplitude horaire du web au quotidien, ou de renforcer les desks, pour gagner en qualité, la réponse est simple : « **Les deux !** » Un SR web qui arrive à 8 h 30, un autre qui finit à 21 h 30, le temps de doublon est maigre, si l'on enlève 1 heure 30 à 2 heures de pause en alterné le midi. La REC rassure : les horaires sont en test actuellement. Et ajoute : « **Il n'est pas souhaitable que ce soit exactement les mêmes horaires à Rennes, Caen ou Nantes.** »

- **Plan industriel : les négociations vont débuter**

Dans les prochains jours, à *Ouest-France* et au *Courrier de l'Ouest*, la négociation sur le « plan industriel » présenté par la direction au printemps dernier va s'ouvrir. Pour mémoire, ce plan a pour objet l'arrêt de la rotative sur le site d'Angers, son transfert et modernisation sur le site de La Chevrolière, et l'arrêt d'une rotative ancienne également à La Chevrolière, tout cela entre la fin 2022 et le début 2024. Avec *in fine*, la suppression de 80 postes dans le secteur industriel des deux titres, entraînant des économies d'environ dix millions par an, à répartir entre *Le Courrier* et *Ouest-France*.

Après la signature d'un accord tripartite national (État, patrons de presse, syndicats) avant l'été – baptisé PRIM –, il s'agira de voir comment les dispositions nationales pourront se décliner dans les deux entreprises du groupe Sipa. La négociation devra notamment aborder les conditions de départs de salariés de l'industrie de plus de 58 ans, mais aussi les modalités de reclassement de salariés du *Courrier* à *Ouest-France*. La direction compte mener cette double négociation d'ici le début décembre. Seuls les syndicats représentant les ouvriers et les cadres y ont été conviés. Le plan social qui en découlera devrait être présenté aux deux CSE en début d'année prochaine. Ce projet aura des conséquences sur les plans de tirage ; celui de 2023, période de transition, devrait être particulièrement tendu.

- **On va peut-être (enfin) savoir qui contrôle *Ouest-France***

Depuis plusieurs années, le SNJ demande à la direction que soient publiés les noms des administrateurs et membres de l'Association pour

le soutien des principes de la démocratie humanistes. Son président, David Guiraud, nous ayant dernièrement annoncé quelques changements, nous avons saisi l'occasion pour réitérer cette demande et rappeler qu'il est invraisemblable que les salariés et les lecteurs du premier quotidien français ignorent qui contrôle le groupe et que cette opacité est en totale contradiction avec les valeurs (démocratie, justice, humanisme...) qu'il porte en étendard. En outre, cela peut générer des situations très embarrassantes : un journaliste peut très bien être amené à rencontrer un des cinquante membres de cette association, sans le savoir... Conscient que la situation est difficilement défendable, le président du directoire a annoncé que la question sera soumise à la prochaine assemblée générale de l'ASPDH, en décembre ou janvier. D'ores et déjà, l'association a consenti à dévoiler les noms de ses administrateurs.

● **Un CSE extraordinaire réclamé**

Quatre élus – un par syndicat – ont demandé un CSE extraordinaire au président de l'instance « **sur le suivi de l'expertise Syndex pour risque grave concernant le service des ressources humaines d'Ouest-France** ». Non, nous ne souffrons pas de « réunionite aiguë ». Mais il s'agit d'un des rares outils à la disposition du CSE. L'ensemble des représentants du personnel considère en effet que l'inaction de la direction est délétère pour le service des ressources humaines.

● **La liste des secouristes n'est plus à jour**

Les secouristes du travail, une fois formés, doivent effectuer une mise à jour de leurs connaissances tous les deux ans. « **Beaucoup de recyclages n'ont pas pu se faire pendant la crise sanitaire** », a expliqué la direction. Ce qui est vrai pour *Ouest-France* ne l'est pas pour toutes les entreprises de France. Encore une fois la prévention des risques a été négligée. L'actualisation de la liste sera faite et diffusée aux élus en décembre.

● **Évaluation des risques professionnels : le cabinet d'expertise a rendu sa copie**

Après avoir entendu une quarantaine de « focus groupe » au printemps et à l'automne, pour évaluer les risques psychosociaux dans l'entreprise, le cabinet Pennec a livré ses analyses, groupe par groupe, début octobre. Il reste le secteur industriel à entendre. Seuls les trois élus membres du comité de pilotage en ont eu connaissance pour le moment. Ils n'ont pas été surpris des constats alarmants soulevés par les experts. Ce sont ceux relevés par les représentants du personnel depuis environ une décennie : trop forte augmentation de la charge de travail, manque d'effectifs, manque de reconnaissance... Reste, maintenant, à la direction générale à mettre les moyens pour que les salariés ne souffrent plus des conséquences de la transition numérique. L'obligation de sécurité de résultat pour l'employeur, c'est la loi...

● **Droits voisins : Google obligé de négocier**

Depuis que la loi sur le droit voisin, contraignant les Gafam à rémunérer les éditeurs de presse, a été promulguée, en juillet 2019, rien n'a bougé. Louis Echelard : « **Nous sommes toujours en discussion avec des gens qui ne veulent pas appliquer la loi.** » La négociation a repris en septembre entre l'Alliance et Google, et se termine début novembre. Une négociation à laquelle Google a été acculée, à la suite de la décision de l'Autorité de la concurrence tombée en juillet sur le non-respect des intentions de négocier. Reste une question que le SNJ pose à la direction, mois après mois : quand est-ce que s'ouvrira la négociation entre la direction et les syndicats pour la répartition des droits voisins, comme le prévoit la loi ? Toujours pas de réponse précise à ce jour.

CARTE DE PRESSE

Le scrutin est ouvert jusqu'au 9 novembre, 13 h,
mais vous pouvez voter avant (si ce n'est déjà
fait) sur le site de la commission : www.ccijp.net

Contactez-nous :

snj@ouest-france.fr

contact@snj-of.fr